



LIGUE DE FRANCHE-COMTE DE TENNIS DE TABLE

Maison Régionale des Sports - 3 avenue des Montboucons
25000 BESANCON
Tél : 09 77 71 70 24 Fax : 03 81 88 10 32
Email : franche-comte-ping@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE PILOTAGE ADMINISTRATIF – FINANCIER - GOUVERNANCE

LE 21 mars 2016

Présents :

Bourgogne : Gérard SICH, Jean Michel DESMEULES, Bernard FERRIERE, Magali FORTUNADE, Florent BECARD.

Franche-Comté : Rémi MONNERET, Jean François CUENOT, Jean Noël MARTIN, Sylvie IVALDI, Yannick JACQUIER.

Excusés :

Franche-Comté : Kevin VANLIOGLU.

Bourgogne : Malory LASNIER.

Début de la séance : 10h45

1) **Approbation du compte rendu du 30 janvier 2016** :

Les membres approuvent le compte rendu de la dernière réunion de pilotage (Gouvernance) du 30 janvier 2016 **à l'unanimité**.

2) **Gouvernance** :

La prochaine réunion de pilotage (Gouvernance) se tiendra le samedi 18 juin 2016, à Dijon, au siège de la ligue de Bourgogne, de 10h00 à 17h00.

Plusieurs points vont être mis en avant :

- Fonctionnement de la nouvelle ligue,
- Statuts : se mettre d'accord sur les règles de vote (voir l'organisation de la première élection). Deux scrutins sont proposés : le premier scrutin de liste avec l'avantage de panacher les candidats des deux régions, le deuxième scrutin nominatif. Il est obligatoire de compter 25 % de féminines sur la totalité des élus. Les présidents des comités départementaux sont automatiquement membres de droit ainsi ils ne peuvent pas se présenter en tant que membres élus du comité directeur.
- Vote du traité de fusion courant **du mois de** novembre 2016.

- Date de l'Assemblée électorale : le 04 février 2016 à Asnans Beauvoisin (39) **qui aboutit à la fusion entre les deux ligues si un nombre suffisant de clubs se déplace pour obtenir le quorum. Côté sportif, de février à août, chaque ligue gère ses propres compétitions puis réunification en septembre 2017.** Rémi MONNERET propose que chaque ligue prenne en charge un repas par club de sa région. Organisation de la journée : le matin approbation du traité de fusion et l'après-midi Assemblée Générale électorale. Il serait prudent d'envisager une date de repli si les clubs n'approuvent pas le traité de fusion. Il est essentiel d'expliquer aux associations l'importance d'être présents à cette assemblée.

Le 02 juillet 2016, à Besançon (en attente de réponse), organisation d'une réunion plénière qui réunira les trois commissions de pilotage où chacune exposera ses travaux.

Dates des Assemblées Générales de fin saison 2015/2016 :

Franche-Comté	Samedi 03 septembre 2016	Roche lez Beaupré
Bourgogne	Samedi 10 septembre 2016	Le Creusot

Rémi MONNERET demande à Gérard SICH de lui envoyer la présentation de la fusion par un power point qu'il a créé afin de pouvoir le retourner aux comités départementaux et aux clubs.

Malgré son absence Kevin VANLIOGLU souhaite s'exprimer par l'intermédiaire de Gérard SICH : il est favorable à l'augmentation des tarifs en une seule fois tant que la fusion n'est pas effective. Ainsi chaque ligue peut envisager une augmentation de ses propres tarifs pour la saison prochaine.

3) **Réflexions sur les emplois** :

Les membres de la réunion se scindent pour former deux groupes de réflexion : l'un sur les emplois administratifs et l'autre sur les emplois techniques.

a) **Emplois administratifs** :

Cibler les missions sur les deux pôles :

- Dijon : Finances
- Besançon : Administratif
- Le sportif sera partagé entre Besançon et Dijon.
- Mise en place d'une commission **emploi et formation gérée par les salariés et les bénévoles. En vue de cette fusion il sera certainement nécessaire de penser à un plan de formation, lorsque sera bien défini les rôles de chacune.**

b) **Emplois sportifs** :

- L'équipe Technique Régionale sera coordonnée par un Cadre d'Etat, comme cela est écrit dans les textes légaux de l'Equipe Technique Régionale et demandé par la DRDJSCS et la FFTT. Malory Lasnier étant la seule CTS de Bourgogne et Franche-Comté, elle sera nommée comme telle.

- Il est mentionné l'importance de l'opportunité des techniciens (clubs ou comités) de profiter de la fusion pour ouvrir les frontières et ne pas limiter leurs interventions au seul territoire employeur (club, comité ou actuelle région).

- Il est important que les membres de la futures ETR soient partie prenante de la bonne évolution de la région: l'objectif n'est pas de défendre son propre territoire plus restreint.

- Les indemnisations pour actions des entraîneurs hors association employeuse et/ou hors territoire, seront facturés en fonction du "chef de projet" (ligue, autre comité, autre club) comme un stage, des entraînements individuels... Exemple : si le CD 25 organise un stage et fait appel à un entraîneur du CD 21, il paiera le CD 21 pour mise à disposition.

Si la grande région fait appel à un ATD ou un entraîneur de club pour un stage ou l'encadrement d'une compétition, elle paiera l'entraîneur ou le club employeur directement.

- Le coût des prestations sera harmonisé entre les 2 ligues petit à petit.

Prochains axes à développer : Le développement
 Le suivi des clubs
 Recherche de ressources : organisations, subventions

A l'heure actuelle, la Bourgogne et la Franche-Comté n'ont pas la même organisation sur la gestion des licences. En Bourgogne, la ligue gère les licences. En Franche-Comté, ce sont les comités départementaux qui s'en occupent. La grande région devra reprendre la main sur les licences et centralisera le paiement des licences par les clubs.

Prochaines réunions :

Pilotage Gouvernance : samedi 18 juin 2016
Réunion plénière : samedi 02 juillet 2016

Fin de la séance : 16h00

Secrétaire de séance (Franche-Comté) : Sylvie IVALDI

Réunion du 21 mars à Besançon

ACCUEIL à partir de 9h00

Début de réunion : 10h00 (probable petit décalage suite à la réunion avec le Thierry PERRET DRJSCS à 9h00)

Invités : Sylvie IVALDI, Magalie FORTUNADE, Malory LASNIER, Gérard SICH, Rémi MONNERET, Bernard FERRIERE, Jean François CUENOT, Gérard PALDOF, Jean Noël MARTIN, Kévin VANLIOGLU, Florent BECARD, Yannick JACQUIER et Jean Michel DESMEULES.

- Approbation du CR du 30-01-16

- Gouvernance (1h)
 - Calendrier (précision)
 - Réunion de gouvernance du samedi 04-06-16 (lieu)
 - Réunion plénière (attention Colloque des techniciens le 25 juin ainsi que les Inter-Comités de zone) : proposition samedi 2 juillet. Le lieu ?
 - AG LBTT (date et lieu) proposition w-e 10-11 septembre
 - AG LFC (date et lieu) proposition w-e 10-11 septembre
 - Vote du traité de fusion par les Comités Directeurs des ligues (date unique ?)
 - AG électorale (date ? proposition 07-01-2017) lieu (proposition Chevigny TT ou ??)
 - Présentation rapide du dernier CR de la réunion gouvernance de la FFTT (Voir en annexe)
 - Esquisse de l'ordre du jour de la réunion du 04-06-16 plus lieu et horaire

- Réflexions sur LES EMPLOIS
 - Préambule (15')
 - Rôles et tâches des bénévoles
 - Centralisation des licences pour septembre 2017 oui non
 - Les emplois administratifs salle A (1h45)
 - Rappel des rôles et tâches actuelles
 - Evolution pour 2016-2017
 - Rôles et tâches pour 2017-2018
 - Les emplois de techniciens salle B (1h45)
 - Les objectifs fédéraux pour l'olympiade

- Objectifs de la Ligue BO-FC
 - Mutualisation des emplois ? Groupement Pongistes ?
 - Projet de coordination des emplois départementaux et des clubs ?
- Apéro et repas 13h00 – 14h30
 - Mise en commun (1h00)
 - Fin 15h45